

REGION WALLONNE

COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME

Direction des Hébergements touristiques
Cellule Hôtellerie, Hébergements de Terroir et
Meublés de vacances

Avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 NAMUR



AUTORISATION pour l'utilisation de la dénomination

Gîte citadin

Vu l'attestation de contrôle simplifié délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Bouillon en date du 04/11/2013 ;

l'autorisation N° GCLX5692

est délivrée à : Monsieur Wouter LIEKENS

domicilié Rue au Dessus de la Ville, 23 à 6830 Bouillon

lui permettant d'utiliser la dénomination « Gîte citadin »,

pour le logement "AU CLOS FLEURI" sis Au Dessus de la Ville, 13 à 6830 Bouillon,

classé en catégorie **3 épis (NN₂)**.

Capacité : 8 / 8 personnes + 1 lit bébé.

La validité de la présente autorisation est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, l'autorisation et le classement peuvent être retirés temporairement ou définitivement.

L'autorisation est accordée pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 03/11/2018.

Le 12/12/2013.

Le Commissaire général au Tourisme,

Jean-Pierre LAMBOT.